

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

**Séance du 19 juin 2018**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIGHAM, Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par M. JASPART), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 12 juin 2018

**Délibération n° : 28-2018**

**Objet : CESAM – attribution d'une subvention exceptionnelle pour le projet « Connecté à ma ville »**

Le numérique est aujourd'hui de plus en plus présent dans la vie des Français et ne cesse de se diffuser. Les taux d'équipement augmentent, les usages se développent et le niveau de compétence général progresse.

Toutefois, 13 millions de français demeurent éloignés du numérique : ils n'utilisent pas ou peu Internet et se sentent en difficulté avec ses usages.

La nécessité d'accompagner ceux qui sont en difficulté avec le numérique est aujourd'hui primordiale pour garantir l'accès aux droits, l'appropriation des potentialités numériques par tous et le plein exercice de la citoyenneté, tout en préparant la société aux évolutions technologiques de demain.

Le CESAM (Concilier l'Économique et le Social et Aider aux Mutations), sollicite une subvention exceptionnelle auprès du CCAS pour son projet « connecté à ma ville » qui consiste à animer des ateliers ouverts aux bénévoles et acteurs institutionnels afin de leur permettre, en tant « qu'aidants numériques », d'accompagner le public lors de ses démarches sur internet.

Ces ateliers proposent deux axes de travail :

⇒ Identifier et mutualiser les ressources au sein d'un réseau dijonnais d'inclusion numérique (état des lieux des principaux services en ligne nécessaires à l'accès aux droits et aux démarches de la vie courante, des structures de proximité proposant un accompagnement en faveur de l'inclusion numérique, des potentiels aidants numériques par structure et/ou par quartier...).

⇒ Accompagner les aidants numériques du territoire à la prise en main des interfaces numériques existantes et à l'appropriation de leur rôle d'aidant (maîtrise des compétences numériques pré-requises, utilisation des sites de services en ligne, maîtrise d'outils d'accompagnement des publics, adaptation de leur posture aux publics accompagnés).

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 20 000 € comprenant des sessions d'une journée et demie se déroulant de septembre à décembre 2018.

Le CCAS de la Ville de Dijon tient à promouvoir l'accessibilité au numérique envers les personnes fragilisées afin qu'elles puissent accéder à leurs droits et aux services, mais aussi aux actes de la vie courante et citoyenne.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- acceptent d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000 € au CESAM pour son projet « Connecté à ma ville », au titre de l'année 2018 ;
- disent que cette somme sera prélevée chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20180619-28-2018-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2018  
Date de réception préfecture : 28/06/2018